

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2024

NATIONALISATION DU GROUPE EDF - (N° 2201)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 12

présenté par
M. Lefèvre

TITRE

À la fin du titre, substituer aux mots :

« protéger le groupe Électricité de France d'un démembrement »

les mots :

« assurer des tarifs énergétiques maîtrisés pour les très petites entreprises ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de mise en cohérence du titre de la proposition de loi avec son objet.